

Québec et le Conseil régional de La Réunion signé, à Québec, le 2 septembre 2016, et à Sainte-Clothilde, le 14 octobre 2016, dont copie est jointe à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le secrétaire général associé,
MARC-ANTOINE ADAM

69289

Gouvernement du Québec

Décret 1082-2018, 7 août 2018

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la 42^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui se tiendra du 12 au 14 août 2018

ATTENDU QUE la 42^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada se tiendra à Stowe (Vermont), du 12 au 14 août 2018;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement et que nul ne peut, lors d'une telle conférence ou réunion, prendre position au nom du gouvernement s'il n'a reçu un mandat exprès à cet effet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE le premier ministre, monsieur Philippe Couillard, dirige la délégation officielle du Québec à la 42^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui se tiendra du 12 au 14 août 2018;

QUE la délégation québécoise, outre le premier ministre, soit composée de :

— Madame Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

— Madame Brigitte Fortier, Directrice des opérations et du protocole, Cabinet du premier ministre;

— Monsieur Harold Fortin, Directeur des relations internationales et des relations canadiennes, Cabinet du premier ministre;

— Madame Joçanne Prévost, Attachée de presse, Cabinet du premier ministre;

— Monsieur Merick Seguin, Conseiller aux communications numériques, Cabinet du premier ministre;

— Monsieur Jacques Fortier, Conseiller aux opérations, Cabinet du premier ministre;

— Madame Sonia Ziade, Conseillère politique, Cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Éric Marquis, Sous-ministre adjoint – États-Unis, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Madame Marie-Claude Francoeur, Déléguée du Québec à Boston, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Jean-Pierre Forgues, Directeur États-Unis, ministère des Relations internationales et de la Francophonie;

— Monsieur Louis Germain, Directeur général de l'électricité, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

— Monsieur Maël Solen-Picard, Directeur des relations canadiennes et internationales, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

— Madame Danielle St-Pierre, Directrice de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

QUE la délégation officielle du Québec à la 42^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada soit mandatée pour exposer les positions du gouvernement du Québec et ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts de ce gouvernement, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le secrétaire général associé,
MARC-ANTOINE ADAM

69290